

[Texte]

I want to be a little more specific, Mr. Chairman. Let me open this part of my remarks by saying that last Friday, Saturday and Sunday I was home, not only in my riding but I was weaning my calves, and I must report that there is a very, very serious and very widespread soil moisture deficiency over a great area and across the southern Prairies. It is well known that this area extends down deeply into the northwestern United States. These conditions seem to be rolling up into Canada; certainly they are very evident in southern Alberta and even up into central Alberta, and the same in Saskatchewan and into Manitoba.

I mention this because these are the kinds of conditions that gave birth to PFRA during the drought period in the thirties. Now the soil moisture just is not there. We had a peculiar growth season. We had no run-off, we had no winter moisture, we had a winter drought last winter and all the valuable dams and dugouts and natural slews are either dry or very, very low. The prospects for moisture for next year's—not only grass growth but for grain—are, shall we say, pretty dismal right now. That is a few months away, but I think it is important that we appreciate that because, after all, there is a pretty big area that is part of that semi-arid to arid belt across the southern prairies, and I am right in the midst of it.

• 0955

Now, when I was weaning my calves I was only the width of the South Saskatchewan River away from your PFRA pasture in Alberta. It is the only one you have but it is a big one, and that is the one that is totally within the Suffield Defence Research establishment. I am sure that you, Mr. Minister, and your officials are very well aware of it. Now, this is the pasture, of course, from which, for the current year of 1976, the cattle were excluded. That meant that roughly 5,000 head of cattle had to find other homes or be thrown on the market. That is an old story now. It is a very sore and festering issue in my area.

However, there is a fear that National Defence, which makes the final decision, may come up with the same decision for 1977, and I want to address my remarks to that possibility. I think it is unfortunate that the decision to exclude cattle from that PFRA pasture for the grazing season has to be based on that phrase: that the pasture shall be made available for cattle grazing under emergency drought conditions. After all, in that short-grass ranching country out there, drought is the name of the game. The only reason that we are left the native grass there is because it is dry. There is a law that says in the three prairie provinces that you cannot plough it up. You cannot even buy the land; it must be left in the native grass. The only thing that can harvest it, of course, the only two domestic animals of commercial value, are cattle and sheep. Horses to a lesser extent, but that is a different situation.

[Interprétation]

Monsieur le président, j'en viens maintenant au fait. Vendredi, samedi et dimanche derniers, j'étais dans ma circonscription afin de sevrer mes veaux. Je suis donc en mesure de vous dire qu'une grande partie de la région qui s'étend jusqu'au sud des Prairies connaît actuellement un manque d'humidité très grave et généralisé des sols. Cette région descend loin jusque vers le nord-ouest des États-Unis et la sécheresse semble vouloir remonter vers le Canada: on l'a remarquée dans le sud de l'Alberta, et peut-être même jusque vers son centre, de même qu'en Saskatchewan et au Manitoba.

La raison pour laquelle je vous fais part de cette constatation, c'est que le programme de l'ARAP a été créé à cause d'une situation de sécheresse similaire durant les années 30. Les sols ne sont plus humidifiés. D'ailleurs, la saison de la culture a été assez bizarre: il n'y a pas eu écoulement des eaux, et l'hiver n'a pas apporté d'humidité; il y a même eu sécheresse, de sorte que tous les barrages, rigoles et fossés-réservoirs naturels sont maintenant à sec ou presque: Les perspectives d'humidification des terres pour l'année prochaine, non seulement pour la pousse de l'herbe, mais pour celle des céréales, sont assez sombres pour l'instant. Bien sûr, il nous reste encore quelques mois d'ici là, mais il est important de savoir que le danger existe, puisqu'il s'agit d'un secteur assez vaste faisait partie de la zone semi-aride ou aride qui traverse le sud des Prairies, où j'habite.

Au moment où je sevrerais mes veaux, je vous rappelle qu'il y avait simplement la largeur de la rivière Saskatchewan-Sud entre moi et les pâturages de l'ARAP en Alberta. C'est le seul que l'on ait, mais il est très vaste, d'autant plus qu'il fait entièrement partie de l'établissement de la recherche de la Défense nationale, à Suffield. Monsieur le ministre, vous-même et vos collègues savez certainement qu'il s'agit du pâturage d'où le bétail a été exclu en 1976. Cela veut donc dire qu'environ 5,000 têtes de bétail ont dû s'abriter ailleurs ou ont dû être vendues. Même si c'est de la vieille histoire, c'est encore un point sensible pour tous ceux de ma circonscription.

Toutefois, on craint que la Défense nationale qui a pris la décision ultime en 1976, n'en vienne à la même conclusion pour 1977, c'est ce sur quoi je m'arrêterai. Il est malheureux que la décision d'exclure le bétail du pâturage de l'ARAP pendant la saison de broutage, repose sur la conclusion que: «le pâturage sera ouvert au bétail seulement s'il y a urgence provoquée par la sécheresse». Après tout, dans ces pays d'élevage où l'herbe est toujours très courte, il y a toujours plus ou moins de la sécheresse. La seule raison pour laquelle les terres sont encore herbeuses, c'est parce qu'elles sont sèches. La loi précise que, dans les trois provinces des Prairies, il est interdit de labourer les terres. On n'a même pas le droit de les acheter; elles doivent être laissées telles quelles. La seule façon de récolter cette herbe, c'est évidemment d'y faire brouter les deux seuls types d'animaux domestiques et commerciaux, qui y vivent, c'est-à-dire les bovins et les ovins. Les chevaux peuvent